© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Depistage cannabis

Par Profil supprimé Postée le 27/07/2010 11:46

Bonjour,

J'ai effectué un depistage urinaire de mon "propre chef" au cannabis, celui-ci s'est avéré négatif.
J'i du réaliser un nouveau depistage suite à la demande du sous-préfet, une semaine plus tard.Le depistage sera t-il toujours négatif? ou peut-on avoir test négatif puis positif à une semaine d'intervalle?Le taux peut-il varier dans les urines?
Vous remerciant de nouveau pour votre réponse.
Bien Cordialement

Mise en ligne le 27/07/2010

Bonjour,

Si vous n'avez pas reconsommé depuis, il n'y a à priori aucune raison pour que le deuxième dépistage soit pos itif. Le taux de THC dans les urines va en décroissant à partir du moment où le produit n'est plus consommé.

Cordialement.